

**ANNEXE 2 : SIGNATAIRES (min. 10 par dossier de candidature)****8 MARS 2026 - ELECTION AU CONSEIL COMMUNAL****COMMUNE : LAVEY-MORCLES****DENOMINATION DE LA LISTE :** _____

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile <i>(adresse complète)</i>	Signature	Contrôle <i>(laisser en blanc)</i>
1				Rue : NP : Localité :		
2				Rue : NP : Localité :		
3				Rue : NP : Localité :		
4				Rue : NP : Localité :		
5				Rue : NP : Localité :		
6				Rue : NP : Localité :		
7				Rue : NP : Localité :		
8				Rue : NP : Localité :		
9				Rue : NP : Localité :		
10				Rue : NP : Localité :		



11				Rue : NP : Localité :		
12				Rue : NP : Localité :		
13				Rue : NP : Localité :		
14				Rue : NP : Localité :		
15				Rue : NP : Localité :		

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par **au moins dix** membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.